

Situé dans la magnifique région des Laurentides, le **Cégep de Saint-Jérôme** dispense de l'enseignement collégial à plus de 5 000 jeunes et adultes évoluant tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue. Le Collège vous invite à rejoindre les quelque 600 personnes qui y travaillent avec dynamisme dans un esprit de communauté et un milieu favorable à la conciliation emploi-famille.

Afin de répondre à un besoin urgent d'embauche et dans le but de se constituer une banque de candidatures, son Service de la formation continue, sollicite des candidatures pour la supervision de stage suivante :

SUPERVISEURS(ES) DE STAGE EN SOINS (GÉRONTOLOGIE)

(Dans le cadre d'une attestation d'études collégiales)

EXIGENCES :

- ⇒ Baccalauréat en sciences infirmières ou DEC en soins infirmier additionné de sept ans d'expérience en établissement de soins ;
- ⇒ Trois années d'expérience en soins auprès d'une clientèle âgée ;
- ⇒ Membre de l'Ordre de l'OIIQ
- ⇒ Accréditation de formateur en premiers soins et PDSB (atout).

Disponibilité : du 17 octobre au 20 novembre 2017 du mardi au vendredi de jour (selon l'horaire de travail en vigueur dans le milieu de stage).

Pour obtenir la liste des cours et des stages de ce programme ainsi que leur description vous pouvez communiquer avec le Service de la Formation Continue, Services aux entreprises et International du Cégep de Saint-Jérôme.

Les candidats convoqués en comité de sélection devront réussir un test de français. Des mesures d'appui peuvent être suggérées selon les résultats obtenus.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante : resshum@cstj.qc.ca avant le 31 août 2017. Un comité de sélection aura lieu la semaine du 11 septembre.

Seules les personnes invitées en entrevues seront avisées.

Le Cégep de Saint-Jérôme s'engage à contacter que les personnes invitées en entrevue. Le Cégep de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.